



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de l'Action Sportive
Service du Sport de Haut-Niveau et des Concessions Sportives

2022 DJS 63 Subvention (460 000 euros) au Paris Université Club au titre de l'année 2022

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 conclue avec le Paris Université Club, il est proposé par la présente délibération l'attribution d'une subvention annuelle de 460 000 euros au titre de l'année 2022.

Le Paris Université Club est l'un des quatre grands clubs omnisports parisiens avec le Stade Français, le Racing Club de France et l'APSAP. Son siège se situe au stade Charléty dans le 13^{ème} arrondissement. Il comptait en 2021 plus de 6 000 licenciés dont 2 400 femmes qui se répartissaient au sein de 27 sections sportives représentant au total 34 sports différents. Le club envisage d'arriver à 7 500 licenciés en 2022.

La saison 2020-2021 a été une nouvelle fois marquée par la crise sanitaire qui n'a pas permis au club de mener à bien la totalité de ses projets ; néanmoins de nombreuses actions ont rencontré un grand succès.

Les disciplines sportives autour de la forme, de l'aquatique et de la danse sont les sections les plus fréquentées, puis viennent les arts martiaux, le tennis, le badminton et le volley-ball. En compétition, où 200 équipes au total sont engagées, le tennis, l'athlétisme, l'escrime, le football, le handball et la boxe française constituent les sections les plus importantes. Le P.U.C. anime également une douzaine d'écoles de sport rassemblant environ 1 800 enfants de moins de 12 ans, dans diverses disciplines telles que l'escrime, le football ou le baseball par exemple. Comme la saison précédente, le P.U.C. a participé durant la saison 2020-2021 aux championnats départementaux, régionaux et nationaux dans la plupart des disciplines qu'il propose. Néanmoins l'ensemble des sportifs en compétitions n'ont pas pu terminer la saison sportive 2020-2021 qui a été arrêtée pour tous les sports de niveau amateur au mois d'octobre 2020 en raison de la crise sanitaire. Le club a également poursuivi son action autour des sections escalade et surf créées en septembre 2019 ainsi que la section lutte créée en 2017.

Les résultats de haut-niveau ne sont pas en reste. Ainsi en athlétisme, Dimitri Durand remporte la 1^{ère} place du podium au meeting d'Épinal en 5000

mètres marche, ainsi qu'au critérium national des ligues de Saran. Il termine à la 3^{ème} place des Championnats de France élite (10 km marche). Sven Durand s'est quant à lui hissé à la 1^{ère} place des Championnats de France Cadet (3000 mètres). James Armant-Sordet remporte de son côté la 1^{ère} place à la finale des Pointes d'Or Colette Besson (épreuves combinées).

En Relais féminin, Emma Lefort Perreaut, Leena Sofu, Anastasia Ntsa Okito et Célia Caris sont sacrées vice-championnes de France. Milan Darot-Tocail remporte la 1^{ère} place au lancer de poids, et la 2^{ème} place au lancer de disque des Championnats de France Cadets/Juniors.

Les athlètes handisport de la section athlétisme ont également performé comme l'ont démontré Mouhammad Taboura et Rkia Bizaouagane qui remportent les 1^{ères} places des championnats de France handisport en lancer de disque et en lancer de poids dans les catégories T37 et fauteuil. Rkia Bizaouagane termine également à la 1^{ère} place du podium des championnats de France handisport en lancer de javelot fauteuil. Aicha Layli remporte quant à elle la 2^{ème} place en lancer de javelot et Louis Radius après avoir été finaliste aux jeux paralympiques de Tokyo termine à la première place du podium des championnats de France handisport dans la catégorie T38 (1500 mètres).

La section baseball voit son équipe 1^{ère} terminer à la 9^{ème} place des championnats de France et les U18 et U 15 terminent à la 3^{ème} place des championnats de France.

Dans la section [cricket](#), l'équipe 1^{ère} finit sur la troisième marche du podium au Championnat de France D1 et l'équipe féminine est promue en D1 après avoir remporté le Championnat de France D2.

En softball, l'équipe masculine a remporté le championnat d'île-de-France.

La section « Sport et E-sport » qui propose une activité encadrée d'E-sport et la pratique obligatoire d'une activité sportive « classique » non compétitive, doit également être soulignée. Ce dispositif a conduit plusieurs jeunes adhérents de cette section à s'inscrire dans une section de sport de compétition. Cette section a accueilli 100 jeunes du secours populaire du 19 au 23 juillet 2021 pour permettre à des enfants qui ne pouvaient pas partir en vacances de découvrir ces pratiques encadrées par des éducateurs sportifs et un éducateur E-sport.

Les efforts du club en direction de la pratique féminine et du handisport se sont également poursuivis. Le PUC a obtenu en septembre 2018 le label « Club Sport Responsable », pour sa politique en faveur du sport féminin et compte poursuivre les actions en lien avec « Paris + Sportive 2021 » pour dynamiser la pratique sportive dans les territoires où le public féminin est le plus éloigné de celle-ci.

S'agissant de l'axe éducatif, le club a signé au mois de mai 2021 une convention avec le collège Camille Claudel situé en zone politique de la ville pour permettre aux jeunes collégiens et collégiennes de s'initier à des sports qu'ils ne pratiquent pas habituellement pour des raisons sociétales ou pour des raisons économiques. Le PUC a proposé aux élèves des cours d'escrime, des cours de squash et de baseball. Par ailleurs, il s'inscrit depuis septembre

2020 dans le dispositif des classes CHASE mis en place par la ville de Paris et l'Académie de Paris en accompagnant 25 jeunes rugbymen, 30 footballeurs, 6 escrimeurs et deux handballeurs. Le club a la volonté d'étendre ce dispositif à de nouvelles sections, notamment l'athlétisme à la rentrée scolaire de septembre 2022.

Le PUC a également choisi de mettre l'accent sur la formation de futurs professionnels en proposant lors de la saison 2020-2021 des contrats d'apprentissage à sept jeunes dans le cadre de leurs études.

Les sections sportives maintiendront leur politique de formation des encadrants, qui pourront bénéficier des formations fédérales afin d'être plus qualifiés pour l'encadrement des activités sportives. Cette politique pourra s'appliquer si besoin aux juges et arbitres du PUC notamment en athlétisme et tennis.

Sur le plan des actions de proximité initiées par l'association il convient de rappeler que le PUC intervient dans le cadre des dispositifs mis en place par la Ville de Paris notamment les animations Paris Sport Vacances. Dans le 13^{ème} arrondissement, l'association propose des stages multisports gratuits à plus de 150 jeunes pendant les vacances scolaires. Deux stages d'athlétisme ont été animés pendant les vacances scolaires d'été et deux stages « sport et E-sport » durant les vacances de printemps et d'été 2021.

La section roller a pour sa part animé des séances d'initiation gratuite au roller les deux derniers dimanches du mois de juillet 2021 et les deux derniers dimanches du mois d'août 2021 au stade de la Muette dans le 16^{ème} arrondissement.

Dans une dynamique d'évolution constante et afin de reconquérir les licenciés que le club a perdus du fait de la crise sanitaire, le PUC souhaite rendre le sport plus accessible avec la mise en place du « Sport à la carte » en septembre 2021. Ce dispositif permet aux nouvelles recrues de pratiquer à plusieurs disciplines sportives au gré de leurs envies (escalade, lutte, judo, natation, sambo, escrime...) avant de choisir si elles le souhaitent de s'inscrire définitivement dans la section sportive qui leur correspond le plus.

Enfin, le PUC a engagé une politique RSE dans tous les domaines. Le club a d'ores et déjà rédigé une charte de développement durable avec comme objectif d'obtenir le label développement durable du CNOSF. Le club s'est fixé comme objectif de sensibiliser ses adhérents aux problématiques du développement durable.

Pour la saison 2021-2022, le PUC souhaite ouvrir un social club, lieu de vie de l'association avec une dimension sociale, sociétale et écoresponsable. Cet espace aura notamment vocation à accueillir des expositions sur différentes thématiques, ou encore des actions de soutien scolaire. Il se veut également le lieu d'un engagement écoresponsable de l'association tant dans l'offre de consommations proposées que par la mise en place de nombreux ateliers éducatif tels que, « savoir réparer son vélo », une bourse d'échange des vêtements de sport ou encore une bourse aux jouets.

Enfin, l'un des projets importants du PUC est la mise en place d'un institut de formation à l'horizon 2022 à destination des futurs éducateurs et éducatrices sportives, mais également bénévoles et salariés qui œuvreront lors des grands évènements sportifs et notamment lors des jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Compte tenu du rôle important joué par le PUC au sein du tissu sportif parisien tant dans le domaine du haut niveau que dans celui du sport de proximité et de loisir, il est nécessaire de continuer à soutenir ce club.

Je vous propose donc d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 460 000 euros au Paris Université Club pour l'année 2022, montant similaire à celui versé au titre de l'année 2021.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris